

Nostre RISTOURAS

*Bulletin de l'Association Patrimoine
de La Roche-de-Rame*



patrimoine-rochederame.fr



Deuxième Année

numéro 4

Janvier 2014

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS,

par les Passeurs de Mémoire.

Synonyme de vie et souvent de richesse, l'eau peut quelquefois se transformer en furie dévastatrice. A La Roche-de-Rame les crues de la Durance et des torrents qui descendent de la montagne et les inondations qu'elles ont provoquées ont fréquemment été catastrophiques. L'histoire des territoires qui ont formé les communes de La Roche-de-Rame et de Champcella nous raconte la lutte continue des habitants pour contenir ces fléaux en tentant de protéger les personnes et les biens.

Un type de haquet, affecté au transport de barriques



Sommaire du n°4 :

- Les Haquets..... page n° 1
- La Naissance d'un Lac..... n° 5
- La Lenguo dóu País n° 7
- Les Mots Croisés..... n° 8
- Annonces de l'Association Patrimoine..... n° 8

A titre d'exemples, pour l'Antiquité et le Moyen-Âge, nous pouvons citer deux épisodes révélateurs de cette lutte qui n'a pas toujours été victorieuse.

En premier lieu, les recherches archéologiques, malheureusement très limitées, menées sur le site de la *Mutatio de Rama*, ont montré que malgré la construction d'une digue les vestiges de cette station romaine située sur la *Via Cottia* avaient été recouverts par une couche de sédiments de crue d'un cours d'eau jusqu'alors insoupçonné de direction nord-sud ; cette importante phase de crue recouvrant les constructions antiques après leur abandon semble être intervenue au cours du Vème siècle après J.-C¹.

Ensuite, de source historique, au bas Moyen-Âge, en 1444, une crue de la Durance entraîna la dépopulation de la bourgade de Rame et le transfert de la paroisse à La Roche par

¹ - d'après Florence Mocci, in : *Données récentes sur l'occupation humaine dans les Alpes méridionales durant l'Antiquité* ; Centre Camille Julian ; 2009

décision du Pape Eugène IV. Rame perdit le nom de ville et de paroisse (d'après le Curé Pascallon *in* Registre de Paroisse²).

Pour illustrer notre propos, mais sans citer *in extenso* le Registre de Paroisse, à la lecture duquel nous renvoyons nos lecteurs, on peut malgré tout en extraire certains passages qui ont trait aux inondations et à la lutte menée pour en limiter les dégâts.

Au sujet des plaines de Géro, de la Roche, du Planet et de Prareboul le curé Pascallon nous dit :

« Ces quatre plaines cultivées avec soin par les infatigables habitants de la Roche seroient un vrai grenier d'abondance, un trésor inépuisable, si presque toutes les années, dans le printemps, les eaux de la Durance, se grossissant d'une manière extraordinaire, ne venaient les couvrir et souvent les ravager. Dans sept ans, nous avons déjà vu toutes les plaines inondées, au point qu'elles ressemblent à de vrais lacs. Nous avons vu un courant d'eau parcourir la grande route et ressemblant à une vraie rivière au point que les voyageurs à Prareboul étaient obligés

ce hameau. Les gens de Champcella disoient, ou du moins c'était le maire de cette commune : **Bon, nous avons bien travaillé, nous avons jeté l'eau sur la Roche et nous voulons procurer aux gens de Prareboul l'avantage de pouvoir pêcher la truite de leurs fenêtres mêmes** ».

Plus loin, le curé Pascallon ne se contente plus de rendre compte des inondations et des dégâts qu'elles occasionnent mais il donne des conseils dignes d'un ingénieur des Ponts et Chaussées ou des Eaux et Forêts :

« Mais ne pourrait-on pas parvenir à triompher de la crue des eaux et prévenir ces malheurs si fréquents ? Il y a plus de cent cinquante ans qu'on a commencé à faire des digues à la Roche. Toutes les années on y travaille et il n'y a presque rien de solide. Si toujours on avait travaillé avec précaution toutes les digues de la Roche seroient faites et, à part quelque curage à opérer toutes années quand les eaux sont basses, le reste serait solide. Mais que font les gens de la Roche ?

Ils ne comprennent pas que :



LA ROCHE-de-RAME (Htes-A'pes) - Altit. 910 m. — Le Monument aux Morts et l'Eglise

d'aller passer dans le hameau même de Prareboul, de parcourir le pied des côtes jusqu'à la cime de la plaine où ils pouvaient reprendre la grande route, car les eaux de la Durance venoient battre au pied des maisons de

La Remise aux Haquets,
à gauche du Monument aux Morts

d'entasser des blocs de pierre, sans ordre sur le bord d'une rivière, c'est prendre beaucoup de peine et à la fin de voir dans un instant cet amas de blocs disparaître dans quelques heures. Les eaux grossissant considérablement

² - Registre de Paroisse, 1840-1911, Association Patrimoine de la Roche-de-Rame, 286 p., 2012.

creusent dessous cet amas de blocs, ceux-ci vont en tombant en faisant même la culbute et la brèche se fait et l'eau ronge et s'ouvre un passage à travers les propriétés. Travail à recommencer et c'est ce que font toutes les années les gens de La Roche. En attendant ils perdent le temps, leur travail ne leur profite que très peu et souvent point du tout et ils voient presque à tous les printemps leurs récoltes ou enlevées presque entièrement ou endommagées considérablement.

Que faudrait-il donc qu'ils fissent ? Le voici, il y a longtemps que nous le leur conseillons, mais ils ne nous comprennent pas. Il faudrait qu'ils se procurassent un mouton ou sonnette, ce qui est peu de choses ; car les charpentiers du pays pourroient le faire et il ne coûterait peut-être pas vingt francs. Il y a assez de bois et forêts sur le territoire de la Roche. Il faudrait obtenir la permission de l'administration supérieure forestière de couper et d'amener au bord de la rivière une centaine de pièces de bois. Il les faudrait minces, chaque pièce de bois coupée en trois, de trois mètres à trois mètres et demi, ce qui ferait trois cent pièces, saboter chacun de ces pilotis, les enfoncer sur les bords de la rivière, à la distance de un mètre environ l'un de l'autre, les enfoncer au moins de cinq à six pieds.

Dans un jour une trentaine de personnes pourroient à l'aide du mouton en enfoncer au moins six et peut-être plus, pendant que les unes travailleroient à faire fonctionner la sonnette, les autres amèneroient des blocs, attacheroient des pièces dans leur longueur aux pilotis et, dans un an, avec moins de travail, on ferait trois cent mètres de digues solides qui braveraient la fureur des eaux ; dans dix ans on en feroit trois mille mètres et peut-être qu'il n'y a pas trois mille mètres en longueur à diguer. Il ne serait pas difficile d'obtenir de l'administration des forêts tout le bois nécessaire pour ce travail ».

Après ce cours d'ingénierie hydraulique, nous pourrions également retranscrire la description des terribles inondations de 1856, de l'horrible Durance et des ravages du torrent de La Fare mais nous vous conseillons à nouveau de les lire dans le Registre de Paroisse.

Est-ce la conséquence des conseils du curé Pascallon ? Toujours est-il que le 31 Décembre 1873, Jean-François QUEYRAS, maire de la commune de La Roche, demande la constitution d'une commission syndicale pour la défense des terrains de la rive gauche de la Durance. Le 12 janvier 1874, une modification du dossier est demandée par l'ingénieur des Ponts et Chaussées. Le 17 mars 1874, le maire

de La Roche retourne le dossier rectifié et complété et le 18 avril 1874 le sous-ingénieur des Ponts et Chaussées propose d'autoriser l'association et d'approuver l'acte d'association. C'est ainsi que le 29 mai 1874 le Vicomte de l'Hermite, Préfet des Hautes-Alpes, arrête que :

« Les propriétaires de la Roche sous Briançon intéressés à l'exécution des travaux de défense sur la Durance, sont constitués en société autorisée conformément à la loi du 21 juin 1865 et soumis au règlement général du 23 avril 1868. Le siège de cette société est fixé à La Roche sous Briançon.

Voici le projet d'acte d'association tel qu'il a été autorisé par le préfet :

Art. 1 : Les propriétaires soussignés intéressés à l'exécution des travaux de défense sur la rive gauche de la Durance, dans la commune de La Roche, déclarent vouloir former entre eux, sous le nom de syndicat de la commune de La Roche une association autorisée dans les conditions indiquées par la loi du 21 juin 1865.

Art. 2 : Chacun des intéressés aura droit, quelle que soit l'étendue de ses propriétés, de faire partie des assemblées générales et de prendre part aux délibérations et aux votes.

Art. 3 : Les dépenses seront réparties entre les divers propriétaires proportionnellement à l'intérêt que chacun aura dans la réalisation de l'entreprise.

Art. 4 : Le siège de la société est fixé à La Roche

Art. 5 : L'association sera administrée par une commission syndicale nommée par les intéressés en assemblée générale ; elle se composera de cinq membres, renouvelables par cinquième chaque année et par la voie du sort. Deux membres suppléants seront adjoints à la commission ; tous devront être pris parmi les propriétaires faisant partie de l'association. Le tout conformément à l'article 2 du règlement du 23 avril 1868. »

Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, la totalité des propriétaires n'a pas adhéré au syndicat. Sur un nombre total de 155 propriétaires intéressés à la construction des digues de La Roche et possédant 68 ha 39 a 62 ca, seulement 105 représentant 57 ha 94 a 80 ca, ont donné leur adhésion.

Une fois constitué, le syndicat s'est attaqué à l'entretien et au renforcement des digues par enrochement de la berge rive gauche de la Durance. Pour cela des blocs de roche

provenant de la Balmette³ et de l'extrémité du lac de la Roche étaient utilisés. Ils étaient transportés, avant l'arrivée des camions vers 1935, grâce à des chariots dénommés haquets dont le Syndicat possédait deux exemplaires et qui étaient rangés dans un local appelé La Remise, qui n'existe plus, et qui était situé sur la place du Monument aux Morts.

Qu'est-ce qu'un haquet ?

Il s'agit d'un robuste chariot à deux roues tiré par un ou, lorsque c'était nécessaire, plusieurs chevaux en file. Sa particularité est la possibilité de basculement du plateau sur chargement et le déchargement. Il possède ses lettres de noblesse puisqu'il est généralement admis que son inventeur n'est autre que le célèbre Blaise Pascal (1623-1662).

Mis à part les haquets de l'armée (Artillerie, Génie) deux modèles ont existé : les haquets tonneliers, sans doute ceux inventés par Pascal pour les pinardiers de Bercy, et les haquets fardiers utilisés pour le transport de lourdes charges.

Hormis six roues, aucun autre élément des haquets de la Roche et de Champcella n'a été préservé et conservé. Nous n'avons pas retrouvé non plus de photos mais les souvenirs des anciens nous permettent d'en connaître certaines caractéristiques.

Le plateau était constitué de quatre robustes longerons dont la surface était protégée par des fers plats de bonne section et sur lesquels glissaient les pierres. Ils ne possédaient pas de ridelles qui auraient gêné leur utilisation. Il est possible que les haquets de la Roche n'aient pas été équipés de plateaux basculants mais qu'ils étaient dételés et basculés pour charger les pierres

situées sur le sol. Ils n'étaient pas équipés de treuils permettant de hisser ou de déplacer les charges comme sur le modèle traditionnel. Les pierres étaient ripées sur les longerons en s'aidant avec des barres à mine.

Les roues que nous avons retrouvées, seuls vestiges rescapés, étaient entreposées contre le mur de l'usine électrique de Rame. Après accord entre Michel Frison et Michel Cheylan, nous avons pu en ramener deux identiques à la Roche.

Leurs dimensions permettent de se faire une idée de la taille des haquets et de leur capacité de transport.

Voici quelques chiffres pour s'en convaincre :

- diamètre hors tout = 1,50 m
- jante bois : largeur = 120 mm ;
épaisseur = 75 mm
- cerclage de jante en acier :
largeur = 110 mm ; épaisseur = 35 mm
- moyeu bois : diamètre mini = 250 mm ;
- diamètre maxi = 320 mm longueur = 430 mm
- coussinet acier : alésage diamètre = 100 mm ; -
diamètre extérieur = 150 mm
- rayons : 14 de section 80 x 85 mm à
l'implanture

Nous avons estimé le poids d'une roue de 150 à 200 kg

Roues de haquet ayant servi sur les Communes de La Roche et Champcella



Nos recherches ne sont pas terminées, le seront-elles un jour ? Tout ce que nos lecteurs peuvent nous apporter sous forme de documents ou de souvenirs sont, bien sûr, les bienvenus.

Malgré de nombreuses lacunes, nous avons tenu malgré tout à publier nos connaissances actuelles en espérant qu'elles feront revivre tout un pan de l'histoire de la Roche en sauvegardant ou en ravivant des souvenirs chez les anciens et en informant les plus jeunes qui l'ignorent.

³ : carrière située un peu à l'aval de la Gare, au-dessus de la route.



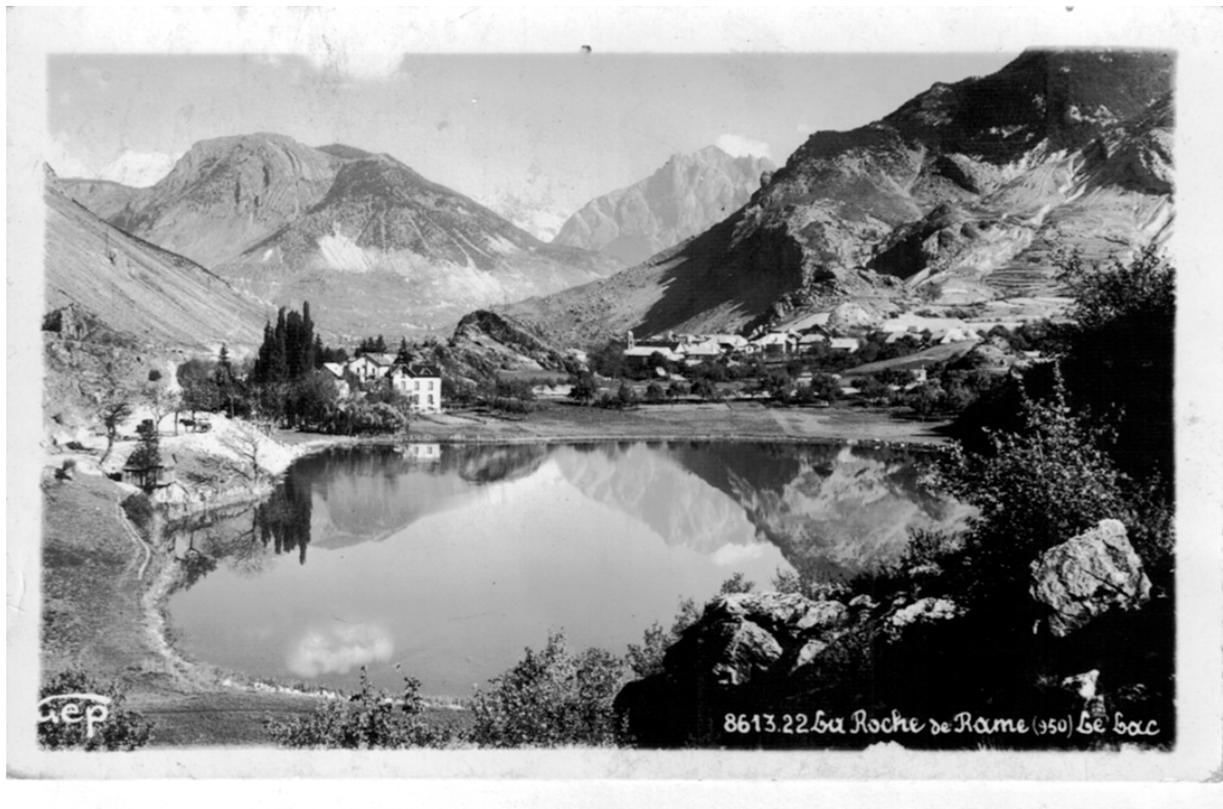
Naissance d'un Lac, par Louis Reynaud

Comment s'est formé le lac de La Roche-de-Rame ?

Pour nos Anciens qui avaient de la Religion, eux, tout était déjà dit dans la bible et la naissance légendaire du lac se passa comme

Cette légende sur la formation du lac va de pair avec celle du "Rocher de la Femme" qui trône dans la colline au-dessus du lac, comme preuve évidente de l'authenticité du récit légendaire.

Mais cette version de la création du lac n'était pas du tout du goût du Curé Pascallon



Carte postale du Lac de La Roche, des années 1930, époque attesté par la présence de la maison Chieno, bâtie cette année là. Outre les bords du lac cernés par les champs cultivés, ce cliché met en évidence l'état des collines déboisées fort haut, tout autour de ce point de vue. Du côté gauche, les traverses apparaissent encore dénudées, juste au début du programme de reboisement des Eaux & Forêts. Il en est de même au-dessus de l'Argentière, dans les collines sous la Grande Balme et spectaculairement au dessus du Villard, de l'Eyrette et des Haudouls. Cependant, là, le reboisement actuel n'est pas dû à un quelconque programme des Eaux & Forêts, mais à la disparition du pâturage traditionnel avec ses chèvres gourmandes de jeunes pousses d'arbres et buissons et au confort de croissance des pins dans d'anciens champs cultivés ! Coll. Francis.Massieye

lors de la disparition de Sodome et Gomorrhe, deux villes impies précipitées dans les abîmes de la Mer Morte !

On racontait alors que : « ... dans le passé, le lac était occupé par un village aux mœurs scandaleuses et l'ange Gabriel vint cette fois avertir non pas Loth, sa femme et ses deux filles, mais une seule femme, l'unique juste de cette population débauchée, d'avoir à s'enfuir avant l'aube avec son enfant et surtout sans regarder derrière elle, sous peine d'être changée en rocher.

Mais la femme, aussi curieuse que celle de Loth autrefois, se retourna au fracas de l'enfouissement du village et fut instantanément pétrifiée, ainsi que l'enfant qu'elle portait sur ses épaules ... »

qui consigna sa profonde réprobation dans le Registre de Paroisse¹, avec sa vigueur coutumière :

« Comment s'est formé le lac de la Roche ? [...] On fait plusieurs contes sur la formation de ce lac, mais ils sont si ridicules que je me dispense de les raconter ici. C'est de la superstition, c'est de la bêtise ! »

En revanche, c'est lui qui nous donne une description détaillée des lieux, dans les années 1840, avec probablement les premiers sondages de profondeur connus :

« Ce lac dont nous n'avons pas pris la peine de mesurer la surface, mais que nous avons eu la précaution de sonder à quatre

¹ - Registre de Paroisse, 1848-1911, Association Patrimoine de la Roche-de-Rame, 286 p., 2012.

endroits différents, est rempli d'une quantité prodigieuse de poissons. Ce sont des nuages de petits poissons blancs que dans le pays on appelle tuffi. Ce sont quelques truites d'une belle grosseur, car on en prit une à la clarté du bois gras enflammé qui a pesé six livres et quart grand poids ou trois kilos et plus.

Ce sont des régiments de carpes qui souvent couvrent toute la surface des bords du lac. Nous avons dit que nous avons sondé le lac. Cela a été facile ; car avec Mr Garcin, l'instituteur communal, nous l'avons traversé trois ou quatre fois sur la glace, nous avons percé par le moyen d'une petite hache la glace à quatre endroits différents; nous avons un cordeau en laine et nous avons fixé un plomb de scieur de long au bout.

Nous avons trouvé, bien au milieu du lac, une profondeur de quatorze mètres et demi, à six toises environ plus du côté de la route, même opération mais nous avons trouvé quinze mètres ; enfin plus bas et plus haut, mais bien au milieu, nous avons trouvé quatorze mètres et demi.»

Depuis 174 ans, d'autres sondages de profondeur ont été exécutés par deux autres organismes, le premier en septembre 1986 par J-L. Édouard², puis le second, en 2008, par une équipe Aixoise du CEREGE (Centre de Recherche et d'Enseignement de Géosciences de l'Environnement)³.

Ces deux campagnes de bathymétrie récentes ont bien confirmé les profondeurs déjà obtenues par le Curé Pascallon et ont précisé le caractère bien plat du fond, sous une quinzaine de mètres d'eau, suivi d'une quarantaine de mètres de sédiments vaseux, accumulés depuis la fonte du dernier grand glacier qui occupait la vallée de la Durance, il y a environ 10 000 ans, au plus tard.

Le lac s'est probablement formé par l'action de déblaiement de la vingtaine de grandes glaciations qui ont eu lieu au cours des derniers deux millions d'années de l'Holocène⁴, en profitant de la faille qui traverse le lac, selon

les Géologues comme J. Debelmas⁵, dans des roches calcaires dolomitiques datant du Trias (205-245 millions d'années) au Crétacé supérieur (65-95 millions d'années).

Le forage dans les sédiments du fond, sur une trentaine de mètres, effectué par le CEREGE en 2004, encore en cours d'analyse, devraient nous apporter des informations sur les climats qui ont régnés ces derniers milliers d'années, grâce à l'analyse des différentes sortes de pollens archivés chaque année dans ces dépôts successifs.

Remerciements : Jean-Louis Édouard a fourni les renseignements détaillés sur les bathymétries que Paul Billon-Grand de Vallouimages.com m'avait signalées.



Le Rocher de la Femme : Ce monument naturel formé de deux gros blocs de rocher superposés, d'une dizaine de mètres de hauteur, ne semble pas être le résultat d'une dépose morainique au retrait des grands glaciers de la Durance. Il fait plutôt partie de l'énorme écroulement qui est intervenu par la suite au-dessus et qui, par hasard, a laissé un gros chapeau sur celui de dessous. Car cette roche est constituée du même marbre rouge que celui en place aux alentours, appelé Marbre de Guillestre.

² -J-L. Édouard, Centre Camille Julian, UMR 6573 CNRS, Aix-en-Provence & PNE : Com. personnelle.

³ - Véron, A. et alii, (2008) "Étude Comparée des Événements Climatiques et des Activités Anthropiques dans les Alpes Méridionales : approche haute-résolution au cours des deux derniers millénaires". Rapport non publié, CEREGE, CNRS UMR6635, Université Paul Cézanne, Aix en Provence.

⁴ - A propos de La Calla :

http://www.patrimoinerochederame.fr/images/pdf/Nostre_Ristouras_n1-D.pdf

⁵ - Guide géologique du Parc national des Écrins et carte géologique, par J. Debelmas A. Pêcher, J.C. Barféty, Editeurs : BR GM & Parc National des Écrins, juin 2002

Fatorgo, pèr Patoïasant Rouchoun, dins la lengo dóu Païs. n° 4 de Nostre Ristouras

A, que coun de vent que boufo mai !

pèr Pau, de Freyssinièro.

Lou Jousé vivió dins un oustau senso chamineo, embé soulamen un trou dins la muraillo ounte passavo lou tuiel de soun peile.

Quand fasié dóu fio e que soun tuiel tubavo, li jouine, toujours à l'espero de quauque lourdio, agantavon un pataréu que trenavo près dóu bachas vesin e l'aguent bagna, lou butavon dins lou tube pèr l'estoupa.

E s'aluenchavon bèn léu pèr ana agancha de mai luen lou Jousé sourtent de sa meisoun perqué s'entubavo coume un reinar dins sa taniéro.

E lou Jousé, soutent coume un diable de sa bouito en biscant, bramavo:

- *A, que coun de vent que boufo mai !*

Lou porto-fueio dóu pilote, pèr Gilbert.

I avio un pilot, fiéu d'uno famiho de la Picho, que, de tèms en tèms passavo bèn enbas sus lou vilajoun, soun avion sus l'esquino, pèr bèn se faire recouneisse de si gent.

E, à l'auberjo dóu relarg, lous buvaire abitau n'en charravon, quouro un finocho risèire agué l'ideo d'anouça que la darriéro fès, lou pilote avié perdu soun porto-fueio, tumba dins lous bartas de l'isclo à cousta dóu riou, mai que degun l'avié enca trouba. Aco ero di vers un buvaire, toujours à l'espero d'uno peïço pèr beure un cop, que bèn léu s'esquivé dóu café e ane vers lou riou.

Si coumpaire l'espinchavon de darrié les fenestro e de tèms en tèms, quouro lou rescoutravon, l'encourajavon à persequi sa rechercho.

E, pèr quauqui jour, an agu uno bono causo pèr counversa e se trufa dóu cercaire de porto-fueio qu'inspectavo chasque roucas dóu riou e virant à l'entour de chasque buissoun ...

La Journado dóu feignantas,

pèr Francis.

De matin, la femno dóu Feignantas ié doumando ansin :

- *Ehe, que anas faire encuei ?*

- *O, encuei, rèn ...*

- *Mai avès déjà fa acò tout iér !*

- *Es que, iér, ai pas pouscu acaba à tèms ...*

Ah, quel con de vent qui se remet à souffler !

par Paul, de Freyssinières.

Le José vivait dans une maison sans cheminée, avec seulement un trou dans la muraille où passait le tuyau de son poêle.

Quand il faisait du feu et que son tuyau faisait de la fumée, les jeunes, toujours à l'affût de quelque bêtise à commettre, attrapaient un chiffon qui traînait près du bassin voisin et le fourraient dans le tube pour le boucher.

Alors, ils déguerpissaient bien vite pour espionner de plus loin le José sortant de sa maison parce qu'il s'enfumait comme un renard dans sa tanière.

Et le José, sortant comme un diable de sa boîte, en rouspétant, criait :

- *Ah quel con de vent qui souffle de nouveau!*

Le portefeuille du pilote, par Gilbert.

Il y avait un pilote, fils d'une famille de Pelvoux, qui de temps à autre passait bas sur le village, son appareil sur le dos, pour bien se faire reconnaître des siens. Et au café du coin, les clients habituels en causaient, jusqu'au jour où un espiègle plaisantin eut l'idée d'annoncer que lors de son dernier passage sur le dos, le pilote avait perdu son portefeuille, tombé dans les buissons de l'île qui bordent le torrent, mais que personne ne l'avait encore trouvé. Cette déclaration était destinée à un buveur, toujours à l'affût d'une pièce de monnaie pour boire un coup, qui s'esquiva aussitôt du café et se dirigea vers la rivière.

Ses compères l'observaient de derrière les fenêtres et de temps à autre en le rencontrant, ils l'encourageaient à poursuivre ses recherches. Et pendant quelque jours, ils eurent un bon sujet de conversation, en se moquant du chercheur de portefeuille, qui arpentaient les deux rives du torrent, en inspectant chaque cailloux et en tournant autour de tous les buissons ...

La journée du grand fainéant,

par Francis.

De bon matin, la femme du grand fainéant lui demande ainsi :

- *Eh ! Qu'allez-vous faire aujourd'hui ?*

- *Oui, aujourd'hui, rien ...*

- *Mais vous avez déjà fait ça tout hier !*

- *C'est que hier, je n'ai pas pu finir à temps ...*

Les Mots croisés de Simone : grille n° IV.

Horizontalement : I - Tirée par des bêtes de somme. II - Badinguet s'en évada. Beurk !! III - Ville italienne. Taureau sans queue. IV - Populations slaves. Ouessant ou Ré. V - Brame. Possède une cour et un jardin. VI - Ingénieur Allemand. Palindrome féminin ! VII - pronom. Arbre ou monnaie. VIII - Article. Émue. IX - Conjonction. Donc appris. X - Bord de Durance. *Cutchoun* à La Roche de Rame.

Verticalement : 1- Circulation intense. Degré à l'envers. Une lettre changée : secousse accompagnée d'un bruit aigu. Souvent avec elle. 3 - Bagatelle. 4 - Est anglais. Conjonction. De bas en haut : coutume. 5 - Annonce un départ. Plante malodorante. 6 - A perdu ses attributs. 7 - Règle. Dessin inachevé. 8 - Tiré par des chiens. 9 - Membrane séreuse. 10 - Chose ennuyeuse. Lieux pleins de charme.

Solutions dans le prochain numéro, n°V.

Solutions du précédent, n°III

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
I	T	O	P	O	N	Y	M	I	E		
II	U	R	A	N	U	S		N	O	S	
III	M	O	T	T	E		O	T		O	
IV	U	N	I		R	I	M	I	N	I	
V	L	Y	N	D	A		A	M	I	E	
VI	U	M	E			C	R	E	E	R	
VII	S	E	R	R	E	S		M		I	
VIII		S	A	U	R		P	E	N	E	
IX	U					R	U	I	N	E	S
X	P	I	C	H	A	R	E	T			

Annonces de l'Association Patrimoine

Et en cette année de grâce 2013 :

- des animations au four du Mas de Brun :
 - 100 pains pour la Fête de Saint Laurent,
 - Pendant la *Semaine du Goût* :
 - les 4 classes de l'École ont été accueillies,
 - & 140 tourtes confectionnées !
 - Lors des 9-10 & 11 novembre, l'exposition **Si l'Église m'était contée** a vu défiler quelque 130 visiteurs, la visite commentée de l'église par Isabelle Rives en a reçus une soixantaine, tandis que la conférence de Jacques Milhau, à propos du *Registre de Paroisse*, a réuni une vingtaine d'auditeurs.
- **Assemblée générale de l'Association** : elle aura lieu le 25 janvier 2014, à 15 h, au Four du Mas de Brun.
- **Registre de Paroisse** : cet ouvrage édité par l'Association, en novembre 2012, comptabilise actuellement 380 exemplaires vendus et la diffusion se poursuit en Mairie et à l'Épicerie du Village (12 €).
- L'abonnement à **Nostré Ristouras** est de 5 €, pour 3 numéros par an, même montant que

l'Adhésion, avec les mêmes possibilités de participation, mais sans les engagements

Associations Amies :

● **Rouchoun Patoisant :**

I aura d'ou tiate, en *Lengo nostro*, lou n'ou de febríe à Sant Bounet, dins lou Chansour, à dous ouro après dina (14 h), au cinema, ambé di chant e di danço, pèr *Li Mantenaïres Chansouris*.

També lou dimenche 6 de abril, i'aura quauquaren de parié, pourgi pèr *l'Escoureto dóu Parpailloun*, à Baratié, enco de la Baratone, la meisoun dis espèctacle d'eilavau, 15 ouro.

De mai, lou disate 8 de febríe, après dina, i aura uno vilhado "*coume dins lou tems passa*" proubablement en Ambrun, sabèn panca ounte !

Tout acò es tras que bèn, tout aquelli que ié soun dejà ana n'en soun toujour revengu enchanta ... !

Pèr lis afouga d'escrituro en lengo nostro, i'aura la "*dictaa occitana*" 2014, que se debanarà à Gap, lou dissate 1^{ie} de febríe, à l'oustau de quartier de Beuregard, ourganisado per lou "*Rescontre Gapian*", seguido d'uno counferénci de Michéu Faure, sus "*l'origine de nòstre parlar*".

● **Coup de cœur** : le blog de Sylvie Damagnez à : <http://sylviedamagnez.canalblog.com/>

Ont participé à ce numéro : Colette, Francis, Jean, Jeanot, Louis, René, Simone & Régis Ferré, graphiste, par ses illustrations de "Si l'Église m'était contée"

